



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 15 mai 2024 à 9 h en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20240515-1713

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 2 071 561

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de Mme Felicia Romano, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 5 400 \$ le lot 2 071 561 du cadastre du Québec, d'une superficie de 836,1 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1797700)
(SD-2024-2279)

CE-20240515-1714

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 5 400 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 2 071 561 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.



(CT:1797700)
(SD-2024-2279)

CE-20240515-1715 APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 1er mai 2024 à 9 h.

(SD-2024-2060)

CE-20240515-1716 APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 1er mai 2024 à 9 h 23.

(SD-2024-2060)

CE-20240515-1717 AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un analyste en données et intelligence d'affaires pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «Développement de solutions BI pour les services de la Ville - Gestion des données numériques et intelligence d'affaires», au montant de 65 480,56 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 1.

(CT:1799845)
(SD-2024-2561)

CE-20240515-1718 MANDAT - NOVACONCEPT FORMATION INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de mandater NovaConcept formation inc. pour offrir aux employés de la Ville de Laval 4 groupes pour les formations virtuelles intitulées



«Intelligence émotionnelle» et «Communication bienveillante», pour un montant total de 11 417,02 \$, et ce, selon les termes et conditions prévus à la proposition de services.

(CT:1799247)
(SD-2024-2476)

CE-20240515-1719 **AUTORISATION - ÉMISSION D'OBLIGATIONS - 100 000 000 \$**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à procéder à une émission d'obligations de 100 000 000 \$ par un appel d'offres réalisé par le ministre des Finances.

(SD-2024-2469)

CE-20240515-1720 **RÉSOLUTION DE CONCORDANCE - RÈGLEMENTS
D'EMPRUNT - ÉMISSION D'OBLIGATIONS 100 000 000 \$**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender les règlements indiqués à la résolution de concordance jointe au sommaire décisionnel, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 100 000 000 \$:

- les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 18 juin 2024, immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et déposées auprès de celle-ci, elles ne seront pas rachetables par anticipation, sauf avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), et elles seront signées par le maire ou le vice-président du comité exécutif et le trésorier ou le trésorier adjoint;
- CDS, mandaté par la Ville afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur, agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation et agent payeur responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents et procèdera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le comité exécutif autorise le trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé «Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destinée aux entreprises»;
- CDS sera autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement principal et des intérêts, dans le compte de Banque nationale du Canada, pour effectuer les paiements aux adhérents par



des transferts électroniques de fonds;

- les intérêts seront payables semi-annuellement le 18 décembre et le 18 juin de chaque année.

(SD-2024-2486)

CE-20240515-1721

RÉSOLUTION DE COURTE ÉCHÉANCE - ÉMISSION
D'OBLIGATIONS 100 000 000 \$

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'émission d'obligations pour des termes plus courts que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour des termes de:

5 ans à compter du 18 juin 2024, en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2030 à 2034 inclusivement, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros L-11084, L-11258-M, L-11477-F, L-11569, L-11592, L-11610, L-11635-F, L-11706, L-11707, L-11738, L-11745, L-11793-F, L-11794-F, L-11867, L-11946-F, L-12047-F, L-12726-F, L-12733-F, L-12737-F, L-12764, L-12802, L-12858, L-12900-F, L-12903-F, L-12904-F, L-12925, L-12979-F, L-12986-F, L-12996;

10 ans à compter du 18 juin 2024, en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2035 à 2054 inclusivement, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros L-11707, L-11738, L-12726-F, L-12764, L-12802, L-12858, L-12903-F, L-12925, L-12979-F, L-12996;

chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

(SD-2024-2487)

CE-20240515-1722

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports de la trésorière du 8 avril et du 8 mai 2024 concernant des déboursés de 12 098 661,89 \$.

(SD-2024-2585)

CE-20240515-1723

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2205



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2205, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services d'entretien ménager de la gendarmerie, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Service d'entretien Ménager Vimont inc.
198 965,39 \$.

(CT:1794295)
(SD-2024-1747)

CE-20240515-1724

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2309

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de pièces pour aménagement de véhicules d'urgence;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-1775)

CE-20240515-1725

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2274

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2274, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réfection des terrains de basketball aux parcs Campeau, Champenois, Marcel-Proust et Saint-Édouard, pour une période de 60 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Aurèle Côté inc.
375 892,76 \$.

(CT:1795061)
(SD-2024-1881)



CE-20240515-1726	DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-2274
	RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'autoriser le début des travaux par Aurèle Côté inc. pour les travaux de réfection des terrains de basketball aux parcs Campeau, Champenois, Marcel-Proust et Saint-Édouard, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres; d'autoriser Les Services EXP inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 25 583,09 \$; de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 3; d'autoriser le Service des immeubles, parcs et espaces publics à effectuer la surveillance desdits travaux; le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2274 par le conseil municipal. (CT:1795061) (SD-2024-1881)
CE-20240515-1727	DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12737-F - CONTRAT DOS-2274
	RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12737-F, un montant de 407 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2274 par le conseil municipal. (CT:1795061) (SD-2024-1881)
CE-20240515-1728	RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2173
	RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2173, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de location d'écrans mobiles, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres;



MonÉvénement.ca
373 093,88 \$.

(CT:1795338)
(SD-2024-1938)

CE-20240515-1729

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2396

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de pièces d'égout et d'aqueduc;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-1987)

CE-20240515-1730

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2241

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2241, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour un contrat à exécution sur demande pour l'acquisition et l'installation de divers poteaux de bois , pour une période de 24 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Entreprises C Fournier inc.
146 478,15 \$.

(CT:1795738)
(SD-2024-2008)

CE-20240515-1731

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12900-F - CONTRAT DOS-2241

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12900-F, un montant de 85 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1795738)



(SD-2024-2008)

CE-20240515-1732 DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2288

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services professionnels en génie-conseil véhiculaire;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-2025)

CE-20240515-1733 RECOMMANDATION AU CONSEIL - OCTROI - CONTRAT DOS-2018

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-2018, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour le renouvellement de l'abonnement des licences FME et le service de support et maintenance, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix du 17 avril 2024 et des documents de demande de prix:

Solutions Consortech inc.
322 504,88 \$.

(CT: 1796833)
(SD-2024-2133)

CE-20240515-1734 DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2380

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'exposition permanente de la maison André-Benjamin-Papineau, phase de conception du numérique et du mobilier;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel



d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-2258)

CE-20240515-1735

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2424

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des travaux d'ajout d'un groupe électrogène à la station de pompage des Prairies Ouest;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-2358)

CE-20240515-1736

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2294

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2294, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de remplacement de pompes et de conduites à la station de pompage Berthiaume-Du Tremblay, pour une période de 10 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Nordmec Construction inc.
223 697,66 \$.

(CT:1798563)
(SD-2024-2382)

CE-20240515-1737

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU - CONTRAT DOS-2294

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 224 693 \$, taxes nettes incluses,



pour assurer le financement des travaux de remplacement de pompes et de conduites à la station de pompage Berthiaume-Du Tremblay, et ce, pris à même la réserve financière pour le service de l'eau, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2294 par le conseil municipal.

(CT:1798563)
(SD-2024-2382)

CE-20240515-1738

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2444

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des services professionnels en architecture pour les travaux de construction de la nouvelle caserne de pompiers numéro 1;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-2400)

CE-20240515-1739

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2445

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services professionnels en génie électrique, mécanique et des télécommunications pour les travaux de construction de la nouvelle caserne de pompiers numéro 1;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-2402)

CE-20240515-1740

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2446



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services professionnels en génie civil et en structure pour les travaux de construction de la nouvelle caserne de pompiers numéro 1;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-2404)

CE-20240515-1741

OCTROI - CONTRAT DOS-2431

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'octroyer le contrat DOS-2431, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels d'un expert-conseil afin de soutenir la direction du Service de l'innovation et des technologies et l'accompagner dans la mise en place de la gouvernance du programme de transformation ainsi que du projet EBS, pour une période de 12 mois, le tout selon les termes et conditions de son offre de services du 10 avril 2024 et des documents de demande de prix:

SYS Conseils inc. (Services Yves Salvail inc.)
146 018,25 \$.

(CT:1798922)
(SD-2024-2428)

CE-20240515-1742

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2400

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition en location d'équipements d'impression et gestion du parc;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-2457)



CE-20240515-1743	DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2346 RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition et la livraison de chlore gazeux en cylindre de 907,2 kg pour les stations d'eau potable; d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres. (SD-2024-2500)
CE-20240515-1744	DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2276 RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services d'hygiène et salubrité (entretien ménager) pour les garages municipaux, l'Espace citoyen des confluents, Francis-Hugues et divers bâtiments municipaux; d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres. (SD-2024-2555)
CE-20240515-1745	RECOMMANDATION AU CONSEIL - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 - POLICE RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de recommander au conseil de prendre acte du rapport d'activités 2023 du Service de police de Laval. (SD-2024-2192)



CE-20240515-1746	CRÉDITS BUDGÉTAIRES - SÉCURITÉ INCENDIE RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'autoriser des crédits au montant de 177 081,05 \$ à Aréo-Feu ltée pour défrayer le coût d'acquisition de 50 habits de combat (bunker suit) pour le Service de sécurité incendie, prévus dans le cadre du contrat SP-30091. (CT:1794252) (SD-2024-1738)
CE-20240515-1747	DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12983-F - CONTRAT SP-30091 RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12983-F, un montant de 161 700 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans. (CT:1794252) (SD-2024-1738)
CE-20240515-1748	REMPLACEMENT CADASTRAL - DAVOOD AIMEN - PL-2023-263 RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 50 100 \$. (SD-2024-2386)
CE-20240515-1749	DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - NORMAND HACHÉ RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0006 de M. Normand Haché, propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur les lots 1 081 381 et 1 081 382 (lot projeté 6 552 242) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-98.



(SD-2024-2423)

CE-20240515-1750 DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
INCORONATA DI PLACIDO

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0164 de Mme Incoronata Di Placido, propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 633 589 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-99.

(SD-2024-2424)

CE-20240515-1751 DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
CONCEPTION KIANDO INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2022-0001 de Conception Kiando inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 3 étages sur le lot 1 628 855 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-101.

(SD-2024-2426)

CE-20240515-1752 DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - A.
DERV (2003) INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2022-0006 de A. Derv (2003) inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'installation d'une enseigne détachée sur le lot 6 400 982 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-102.

(SD-2024-2427)



CE-20240515-1753

LISTE - PROGRAMMES DE REVITALISATION DES
BÂTIMENTS PATRIMONIAUX, DE MAISONS LÉZARDÉES ET
D'ADAPTATION DE DOMICILE - AVRIL 2024

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de prendre acte de la liste des bénéficiaires ayant reçu une aide financière pour le mois d'avril 2024 dans le cadre des programmes de revitalisation des bâtiments patrimoniaux, de maisons lézardées et d'adaptation de domicile, prévus au Règlement numéro L-12659.

(SD-2024-2436)

CE-20240515-1754

ACCEPTATION - «ENGAGEMENT À CÉDER»

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément aux articles 23.17 et 23.18 du Règlement de zonage numéro L-2000, la contribution aux fins de parcs par la cession du lot 6 579 870 du cadastre du Québec;

d'accepter le transfert de propriété suite à l'engagement signé par M. André Doudak pour la compagnie 9228-0130 Québec inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, le 3 mai 2024, par lequel celui-ci s'engage à céder gratuitement à la Ville de Laval le lot 6 579 870 dudit cadastre à des fins de parcs;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'avis du greffier ou l'acte de cession requis pour le lot 6 579 870 dudit cadastre;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-2538)

CE-20240515-1755

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - REDDITION DE
COMPTES - RAPPORT DES TRAVAUX - PROGRAMME
D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES
TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) et s'est engagée à les respecter;



ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE pour l'exercice financier 2022-2023, les dépenses admissibles peuvent inclure celles effectuées entre le 1er avril 2022 et la date de la lettre d'annonce du projet;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés à partir du mois d'août 2022 et se sont terminés en novembre 2022;

ATTENDU QUE la Ville doit transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre ce qui suit:

les pièces justificatives des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);

la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);

le résultat relatif aux indicateurs suivants:

nombre de kilomètres de voies cyclables, piétonnes ou polyvalentes réalisées, par type d'aménagement;

nombre de kilomètres de rues aménagées pour les piétons et les cyclistes (rue partagée, vélorue, chaussée désignée);

nombre de vélos en libre-service et de stations d'ancrage implantés, par type (assisté ou non);

nombre de places de stationnement pour vélos ajoutées;

nombre de structures (pont, passerelle, passage sous-terrain) aménagées;

ATTENDU QUE la Ville s'engage à transmettre à la ministre, au plus tard 18 mois après le dernier versement de l'aide financière, les données nécessaires au processus de gestion et d'évaluation du programme, notamment les résultats relatifs aux indicateurs susmentionnés (celles-ci comprennent un comptage, aux frais du bénéficiaire, de l'achalandage ou de l'utilisation de l'infrastructure ou de l'équipement ayant fait l'objet d'une aide financière, à l'exception des stationnements pour vélos et des aménagements ponctuels).

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

de prendre acte du formulaire de reddition de comptes et du rapport des travaux du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour l'exercice



2022-2023 préparé par le Service de l'ingénierie ainsi que le rapport détaillé joint selon les modalités d'application en vigueur;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable ledit formulaire et ledit rapport.

(SD-2024-2367)

CE-20240515-1756

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - REDDITION DE
COMPTES - RAPPORT DES TRAVAUX - PROGRAMME
D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES
TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) et s'est engagée à les respecter;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE pour l'exercice financier 2022-2023, les dépenses admissibles peuvent inclure celles effectuées entre le 1er avril 2022 et la date de la lettre d'annonce du projet;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés à partir du mois d'août 2022 et se sont terminés en octobre 2022;

ATTENDU QUE la Ville doit transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre ce qui suit:

les pièces justificatives des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);

la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);

le résultat relatif aux indicateurs suivants:

nombre de kilomètres de voies cyclables, piétonnes ou polyvalentes réalisées, par type d'aménagement;

nombre de kilomètres de rues aménagées pour les piétons et les cyclistes (rue partagée, vélorue, chaussée désignée);

nombre de vélos en libre-service et de stations d'ancrage implantés, par type (assisté ou non);

nombre de places de stationnement pour vélos ajoutées;



nombre de structures (pont, passerelle, passage sous-terrain) aménagées;

ATTENDU QUE la Ville s'engage à transmettre à la ministre, au plus tard 18 mois après le dernier versement de l'aide financière, les données nécessaires au processus de gestion et d'évaluation du programme, notamment les résultats relatifs aux indicateurs susmentionnés (celles-ci comprennent un comptage, aux frais du bénéficiaire, de l'achalandage ou de l'utilisation de l'infrastructure ou de l'équipement ayant fait l'objet d'une aide financière, à l'exception des stationnements pour vélos et des aménagements ponctuels).

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

de prendre acte du formulaire de reddition de comptes et du rapport des travaux du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour l'exercice 2022-2023 préparé par le Service de l'ingénierie ainsi que le rapport détaillé joint selon les modalités d'application en vigueur;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable ledit formulaire et ledit rapport.

(SD-2024-2368)

CE-20240515-1757

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - REDDITION DE COMPTES - RAPPORT DES TRAVAUX - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) et s'est engagée à les respecter;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE pour l'exercice financier 2022-2023, les dépenses admissibles peuvent inclure celles effectuées entre le 1er avril 2022 et la date de la lettre d'annonce du projet;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés à partir du mois d'août 2022 et se sont terminés en octobre 2022;

ATTENDU QUE la Ville doit transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable le formulaire de reddition de



comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre ce qui suit:

les pièces justificatives des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);

la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);

le résultat relatif aux indicateurs suivants:

nombre de kilomètres de voies cyclables, piétonnes ou polyvalentes réalisées, par type d'aménagement;

nombre de kilomètres de rues aménagées pour les piétons et les cyclistes (rue partagée, vélorue, chaussée désignée);

nombre de vélos en libre-service et de stations d'ancrage implantés, par type (assisté ou non);

nombre de places de stationnement pour vélos ajoutées;

nombre de structures (pont, passerelle, passage sous-terrain) aménagées;

ATTENDU QUE la Ville s'engage à transmettre à la ministre, au plus tard 18 mois après le dernier versement de l'aide financière, les données nécessaires au processus de gestion et d'évaluation du programme, notamment les résultats relatifs aux indicateurs susmentionnés (celles-ci comprennent un comptage, aux frais du bénéficiaire, de l'achalandage ou de l'utilisation de l'infrastructure ou de l'équipement ayant fait l'objet d'une aide financière, à l'exception des stationnements pour vélos et des aménagements ponctuels).

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

de prendre acte du formulaire de reddition de comptes et du rapport des travaux du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour l'exercice 2022-2023 préparé par le Service de l'ingénierie ainsi que le rapport détaillé joint selon les modalités d'application en vigueur;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable ledit formulaire et ledit rapport.

(SD-2024-2369)



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux de signalisation indiquant une interdiction de stationnement sur le côté interne de l'îlot central de la rue Lausanne ainsi que l'installation de panneaux de signalisation permettant le stationnement face aux adresses 326 et 360 de la rue de Lausanne, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/044 préparés par le Service de l'ingénierie le 26 mars 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2024-2395)

CE-20240515-1759

RETRAIT - SIGNALISATION

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le retrait des panneaux de signalisation interdisant la manoeuvre de virage à droite à l'approche est du carrefour des rues Messier et Arsenault applicable entre 15 h 30 et 18 h 30, du lundi au vendredi, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation portant le numéro 24- SI/109 préparé par le Service de l'ingénierie le 3 avril 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer le retrait de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2024-2456)

CE-20240515-1760

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-30227

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires à MLC Associés inc. pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils prévus au contrat OS-SP-30227, pour la modification des plans suite aux changements demandés par la Ville pour l'ajout des travaux de drainage et de reconstruction des



infrastructures à l'est de la rue Brossard et pour revoir l'ensemble des gabarits, de la géométrie et des profils de rue de l'avenue des Terrasses, dans le cadre des travaux d'urbanisation de l'avenue des Terrasses et de la rue Sellier, au montant de 53 043,03 \$.

(CT:1799245)
(SD-2024-2474)

CE-20240515-1761

UTILISATION - RÉSERVE FINANCIÈRE CRÉÉE PAR LE
RÈGLEMENT L-11078 - CONTRAT OS-SP-30227

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à utiliser un montant de 48 436 \$, taxes nettes incluses, de la réserve financière créée par le Règlement L-11078 afin de défrayer le coût des honoraires supplémentaires prévus au contrat OS-SP-30227, requis pour la modification des plans suite aux changements demandés par la Ville pour l'ajout des travaux de drainage et de reconstruction des infrastructures à l'est de la rue Brossard et pour revoir l'ensemble des gabarits, de la géométrie et des profils de rue de l'avenue des Terrasses, dans le cadre des travaux d'urbanisation de l'avenue des Terrasses et de la rue Sellier, conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1799245)
(SD-2024-2474)

CE-20240515-1762

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-725

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat à Les industries Simexco inc. pour l'achat et l'installation d'une station de jeu complète pour les 18 mois à 5 ans au parc Bienville, dans le cadre du contrat pour l'acquisition d'équipements de jeu et d'entraînement physique extérieurs, au montant de 103 914,11 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-725, lot 4.

(CT:1793595)
(SD-2024-1628)

CE-20240515-1763

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13084-F - CONTRAT DOS-725

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13084-F, un montant de 104 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1793595)
(SD-2024-1628)

CE-20240515-1764

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-725

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat à Les industries Simexco inc. pour l'achat et l'installation d'une station de jeu inclusive complète pour les 5 à 12 ans au parc-école le Sorbier, dans le cadre du contrat pour l'acquisition d'équipements de jeu et d'entraînement physique extérieurs, au montant de 180 018,36 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-725, lot 6.

(CT:1793604)
(SD-2024-1629)

CE-20240515-1765

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12904-F - CONTRAT DOS-725

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12904-F, un montant de 180 900 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1793604)
(SD-2024-1629)

CE-20240515-1766

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-725

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat à Les industries Simexco inc. pour l'achat et l'installation d'une station de jeu inclusive complète pour les 5 à 12 ans au parc Marcel-Maheu, dans le cadre du contrat pour l'acquisition d'équipements de jeu et d'entraînement physique extérieurs, au montant de 192 364,90 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-725, lot 7.

(CT:1793611)



(SD-2024-1630)

CE-20240515-1767 DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13084-F - CONTRAT DOS-725

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13084-F, un montant de 193 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1793611)
(SD-2024-1630)

CE-20240515-1768 HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-26726

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver des honoraires supplémentaires au montant de 10 468,01 \$, requis pour défrayer le coût des honoraires de Groupe ABS inc., pour des services professionnels rendus suite au mandat OS-SP-26726 qui lui a été confié par la résolution CE-20220413-1202 pour la réalisation de contrôle qualitatif des matériaux et leur mise en oeuvre, dans le cadre des travaux d'aménagement de la gendarmerie et du Service de la gestion de l'eau, phase 2.

(CT:1795124)
(SD-2024-1902)

CE-20240515-1769 APPROBATION - ENTENTE DE SERVICES - COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ POLLIFLORA

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de services à intervenir entre la Ville de Laval et la Coopérative de solidarité Polliflora pour la réalisation de 2 projets «Gardiens des pollinisateurs» pour les années 2024-2025, au montant de 218 011,65 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1797782)
(SD-2024-2283)



CE-20240515-1770

AUTORISATION - DÉPÔT - AVIS DE CESSATION D'ACTIVITÉ
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE
CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE
ET DES PARCS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à déposer au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs un avis de cessation d'activité en vertu des articles 31.0.5 et 31.51 de la Loi sur la qualité de l'environnement, concernant la cessation définitive de l'activité au lieu d'élimination de neige du Carré Laval.

(SD-2024-2374)

CE-20240515-1771

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ACQUISITION -
GESTION DE L'EAU - CONTRAT DOS-1657

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser l'acquisition de 16 pompes Flygt de moins de 250HP et 6 accessoires de pompes à Xylem Canada LP, prévus dans le cadre du contrat DOS-1657, au montant de 787 821,90 \$.

(CT:1795070)
(SD-2024-1883)

CE-20240515-1772

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE
L'EAU - CONTRAT DOS-1657

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 719 387 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le coût d'acquisition de 16 pompes Flygt de moins de 250HP et 6 accessoires de pompes à Xylem Canada LP, prévus dans le cadre du contrat DOS-1657, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau, conditionnellement à l'autorisation de ladite acquisition par le conseil municipal.

(CT:1795070)
(SD-2024-1883)



CE-20240515-1773	APPROBATION - CONVENTION D'UTILISATION ET D'OCCUPATION TEMPORAIRE D'IMMEUBLES POUR LA RÉALISATION D'UNE OEUVRE D'ART - SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES TOURS SAINT-MARTIN RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'approuver la convention d'utilisation et d'occupation temporaire d'immeubles pour la réalisation d'une oeuvre d'art à intervenir entre la Ville de Laval et la Société en commandite Les Tours Saint-Martin autorisant la Ville à réaliser une oeuvre d'art mural à ses frais sur les murs identifiés de l'immeuble Les Tours Saint-Martin; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention. (SD-2024-1582)
CE-20240515-1774	APPROBATION - CONTRAT DE SERVICES D'EXPOSITION ET DE LICENCE - ORGANISME EXMURO ARTS PUBLICS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'approuver le contrat de services d'exposition et de licence à intervenir entre la Ville de Laval et l'organisme EXMURO arts publics pour l'exposition de 3 oeuvres d'art public, au montant de 142 805,79 \$; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit contrat. (CT:1793208) (SD-2024-1585)
CE-20240515-1775	RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - PRÊT À USAGE - CORPORATION DU CENTRE DU SABLON RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: de recommander au conseil d'approuver le prêt à usage à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation du centre du Sablon concernant le prêt de l'immeuble connu et désigné comme étant les lots 1 189 694 et 1 452 562 du cadastre du Québec, sur lesquels est érigé un bâtiment portant le numéro 755, rue du Sablon, pour les années 2024 et 2025, et ce, aux termes et conditions mentionnés au prêt à usage;



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit prêt à usage.

(CT:1793807)
(SD-2024-1664)

CE-20240515-1776

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
ENTENTE DE SERVICE - CORPORATION DU CENTRE DU
SABLON

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'entente de service à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation du centre du Sablon concernant le versement d'une somme de 112 811,17 \$, pour les années 2024 et 2025, et ce, aux termes et conditions mentionnés à l'entente;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1793807)
(SD-2024-1664)

CE-20240515-1777

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE -
CORPORATION DU CENTRE DU SABLON

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation du centre du Sablon concernant le versement d'une somme de 89,680 \$, pour l'année 2024, et ce, aux termes et conditions mentionnés à l'entente;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1793807)
(SD-2024-1664)

CE-20240515-1778

SUBVENTIONS - ORGANISMES LAVALLOIS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'octroyer des subventions au montant total de 61 500 \$ aux 14 organismes lavallois indiqués au tableau joint au sommaire décisionnel et aux montants mentionnés à leur égard, dans le cadre du Programme de soutien financier ponctuel aux projets spéciaux - CCRP-PS-2024-AVR.

(CT:1795943)
(SD-2024-2029)

CE-20240515-1779

APPROBATION - ENTENTE - CLUB DE CURLING LAVAL-SUR-LE-LAC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Club de curling Laval-sur-le-Lac concernant le versement d'une aide financière correspondant au montant des taxes municipales 2024, des taxes municipales supplémentaires 2023 et 2024 et des taxes scolaires 2023 et 2024 à payer par l'organisme, au montant total de 114 701,33 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1797196)
(SD-2024-2203)

CE-20240515-1780

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - FESTIVAL DES BIÈRES DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Festival des bières de Laval concernant le versement d'une subvention au montant de 72 840 \$, dans le cadre du programme de soutien aux grands événements de la Ville de Laval pour l'année 2024;

d'autoriser les services de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, de la police, des communications et du marketing, de la sécurité incendie, des immeubles, parcs et espaces publics et des travaux publics à porter assistance à la réalisation de ce festival pour une valeur approximative de 20 000 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins



des présentes.

(CT:1797901)
(SD-2024-2295)

CE-20240515-1781

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - BUREAU D'AIDE
ET D'ASSISTANCE FAMILIALE PLACE ST-MARTIN INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Bureau d'aide et d'assistance familiale Place St-Martin inc. concernant le versement d'une subvention maximale de 98 430 \$ pour la réalisation du projet «État des lieux participatif des besoins et des enjeux dans les secteurs Place Saint-Martin et Domaine-Renaud», et ce, dans le cadre de la convention d'aide financière Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM);

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1798359)
(SD-2024-2352)

CE-20240515-1782

APPROBATION - ENTENTE - REVITALISATION URBAINE
INTÉGRÉE DE PONT-VIAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente à intervenir entre Ville de Laval et Revitalisation urbaine intégrée de Pont-Viau concernant le maintien et la gestion d'un jardin collectif sur le domaine public de la Ville, au parc Bousquet;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-2453)

CE-20240515-1783

APPROBATION - ENTENTE - REVITALISATION URBAINE
INTÉGRÉE DE PONT-VIAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d’approuver l’entente à intervenir entre Ville de Laval et Revitalisation urbaine intégrée de Pont-Viau concernant le maintien et la gestion d’un jardin communautaire sur le domaine public de la Ville, au parc René-Patenaude;

d’autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-2453)

CE-20240515-1784

APPROBATION - ENTENTE - MAISON DE LA FAMILLE DE LAVAL-OUEST

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d’approuver l’entente à intervenir entre la Ville de Laval et la Maison de la famille de Laval-Ouest concernant le maintien et la gestion d’un jardin communautaire sur le domaine public de la Ville, au parc Laval-Ouest;

d’autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-2453)

CE-20240515-1785

APPROBATION - ENTENTE - LE COLLECTIF ÉCORÉCOLTES

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d’approuver l’entente à intervenir entre la Ville de Laval et Le collectif Écorécoltes concernant le maintien et la gestion d’un jardin communautaire sur le domaine public de la Ville, au parc Notre-Dame;

d’autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-2453)

CE-20240515-1786

APPROBATION - ENTENTE - LOISIRS SAINTE-BÉATRICE



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d’approuver l’entente à intervenir entre la Ville de Laval et les Loisirs Sainte-Béatrice concernant le maintien et la gestion d’un jardin communautaire sur le domaine public de la Ville, au parc des Saules;

d’autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-2453)

CE-20240515-1787

APPROBATION - ENTENTE DE SERVICE - ÎLOT 84

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d’approuver l’entente de service à intervenir entre Ville de Laval et Îlot 84 pour la conception et la production d’une intervention temporaire en design d’évènements artistiques déployée dans le secteur Montmorency du centre-ville de Laval, au montant de 180 982,87 \$;

d’autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1799444)
(SD-2024-2511)

CE-20240515-1788

CRÉDITS - BONIFICATION DU CONTRAT DOS-2137

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d’autoriser des crédits au montant de 25 466,96 \$ pour la bonification du contrat DOS-2137 relatif à des travaux d’installation de 2 mâts de drapeaux pour le projet de l’Espace citoyen des confluent.

(CT:1798189)
(SD-2024-2318)

CE-20240515-1789

DÉPENSE - BONIFICATION DU CONTRAT DOS-2137

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d’autoriser une dépense pour la bonification n’excédant pas 25 466,96 \$ et pour tout avenant requis dans le cadre de la bonification des travaux d’installation de 2 mâts de drapeaux pour le projet de l’Espace



citoyen des confluent.

(CT:1798189)
(SD-2024-2318)

CE-20240515-1790

AUGMENTATION - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS - ANNÉE 2024

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) pour le projet «Signalisation» afin que celui-ci passe de 518 000 \$ à 541 300 \$ pour l'année 2024.

(CT:1798189)
(SD-2024-2318)

CE-20240515-1791

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-2137

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 23 255 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement de crédits supplémentaires pour la bonification du contrat DOS-2137 concernant l'ajout de 2 mâts de drapeaux pour le projet de l'Espace citoyen des confluent, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1798189)
(SD-2024-2318)



À 9 h 16, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Ray Khalil, conseiller et vice-président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière